

Relevé de décisions de la Commission de la recherche plénière du Conseil académique de l'Université Rennes 2

En sa séance du 28 février 2025, la Commission de la recherche (CR) plénière :

- ➤ A approuvé le procès-verbal du 6 décembre 2024 ;
- Entendu une présentation du bilan 2024 des Ecoles doctorales « Arts, Lettres, Langues – Bretagne (ALL-Bretagne) », « Espace, Sociétés, Civilisations (ESC) », « Education, Langages, Interactions, Cognition, Clinique, Expertise (ELICCE) »;
- A émis un avis favorable à la convention de partenariat : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)-UR2 (unité de recherche concernée : LP3C) ;
- A constitué un groupe de travail sur l'évolution des modes de calcul de la dotation aux unités de recherche ;
- Attribué un financement pour le colloque anniversaire des Presses Universitaires de Rennes (À l'occasion de leurs 40 ans : « les PUR dans l'histoire de l'édition française en SHS » Colloque des 12 et 13 juin 2025) ;
- Classé les demandes d'Allocations de Recherche Doctorale (ARED) 2025.

Le 10 mars 2025

La présidente du Conseil académique

Jimena Obregón Iturra